

pour tout le monde, selon le récit actuel de l'Évangéliste. Ainsi que celui, qui dans l'intention d'être utile aux autres, acceptera les charges de la paternité, et se soumettra au joug d'un pareil ministère, demande à Dieu avec instances, que le fils auquel il aura donné la vie, soit tel qu'il ait à se réjouir de sa naissance. Il est donc écrit de Jean : « Il sera grand devant le Seigneur. » *Luc. i.* Il signale ainsi la grandeur d'âme de Jean, en disant qu'elle se révèle aux yeux mêmes de Dieu; et quelque chose de moindre, qui se manifeste particulièrement dans la force d'âme. C'est de la sorte que je comprends cette parole de l'Évangile : « Ne méprisez pas l'un de ces très petits qui sont dans l'Église. » Le mot petit est relatif et doit être compris comme opposé à grand. Il ne m'est pas commandé de ne pas mépriser celui qui est grand, car celui qui est grand, ne peut être méprisé; mais il m'est prescrit de ne pas mépriser l'un de ces très petits. Or pour vous convaincre que ces expressions, petit et très petit ne sont pas employées par hasard, mais pour la raison que j'ai dite, il est écrit : « Celui qui scandalisera un de ces très petits. » *Matth. xviii.* Le très petit est sujet au scandale, le grand n'y est pas exposé. Il continue par rapport à Jean : « Et il sera rempli du Saint-Esprit dès le sein de sa mère. » La naissance de Jean est aussi toute pleine de miracles. Car de même qu'un archevêque

pes exstiterunt; in his omnibus Jacob lætabatur pater, sicut et nunc de Joannis nativitate cunctis gaudium nuntiatur; et qui semel ob utilitatem aliorum ad liberorum opera descenderit, et se voluerit huic ministerio mancipare, obsecret Deum, ut talis ei filius ingrediatur seculum, super cujus nativitate lætior sit. Scribitur ergo de Joanne : « Erit magnus in conspectu Domini *Luc. i.* Magnitudinem animæ Joannis ostendit, quæ oculis Dei pateat; et aliquid minus, quod proprie in animæ virtute conspicitur. Ego ita intelligo et illud, quod in Evangelio dicitur : « Nolite contemnere unum de minimis istis, qui in Ecclesia sunt. » Minimus ibi ad distinctionem majoris intelligitur. Non mihi præcipitur, ut eum qui grandis est non contemnam, quia non potest contemni ille qui grandis est; sed dicitur mihi, ne contemas unum ex minimis. Ut autem scias, quod minimus et parvus non fortuito dicitur; sed cum ea ratione, quam posuimus, scriptum est : « Quicumque scandalizaverit unum de minimis istis » *Matth. xviii.* Minimus scandalizatur, grandis non potest scandalum sustinere. Sequitur de Joanne : « Et Spiritu sancto replebitur adhuc de utero matris suæ. » Et nativitas

vint annoncer l'avènement de Notre-Seigneur et Sauveur, de même, c'est un archevêque qui vient également annoncer la naissance de Jean : « Et il sera rempli du Saint-Esprit dès le sein de sa mère. » Le peuple juif ne voyait pas Notre-Seigneur, bien qu'il opérât des miracles et des prodiges, et qu'il guérît toutes leurs maladies. Jean, lui, qui n'est encore qu'en le sein de sa mère, tressaille, ne pouvant faire autre chose, et voudrait sortir des entrailles qui le retiennent, à l'arrivée de la mère de Jésus. « Car votre voix » dit Élisabeth, « n'a pas plutôt frappé mon oreille, que mon enfant a tressailli de joie dans mon sein. » Jean était encore dans le sein de sa mère, et déjà il avait reçu le Saint-Esprit. Car ce n'était pas en vertu d'une qualité inhérente et propre à sa substance et à sa nature qu'il devait, au témoignage de l'Écriture, convertir plusieurs des enfants d'Israël au Seigneur leur Dieu. *Matth. vi.* Jean en convertit plusieurs, mais le Seigneur fit plus, il convertit tout le monde. C'était son œuvre à lui de convertir tous les hommes à Dieu le Père. « Et il marchera devant lui, dans l'esprit et dans la vertu d'Élie. » Il ne dit point : dans l'âme d'Élie, mais « dans l'esprit et dans la vertu d'Élie. » Élie fut doué de la vertu et de l'esprit communs à tous les prophètes, et à Notre-Seigneur et Sauveur lui-même en tant qu'homme. C'est de ce double don que l'ange parle

Joannis plena miraculo est. Quomodo enim Domini nostri ac Salvatoris adventum archangelus nuntiavit; ita et Joannis ortum archangelus nuntiat : « Spiritu sancto replebitur adhuc de utero matris suæ. » Populus Judæorum facientem Dominum nostrum signa atque portenta, et curantem infirmitates eorum, nequaquam videbat; Joannes vero adhuc in utero matris constitutus exultat, etenim non potest, et ad adventum Matris Jesu de utero gestit erumpere. « Ecce enim, » ait Elizabeth, « ut facta est salutatio tua in aures meas, exultavit in gaudio infans in utero meo. » Adhuc in matris utero erat Joannes, et jam Spiritum sanctum acceperat. Non enim illud principium erat substantiæ ejus, atque naturæ, de qua Scriptura loquitur, quod plurimos filiorum Israel convertet ad Dominum Deum ipsorum *Matth. iv.* Joannes plurimos convertit, Dominus autem non plures, sed omnes. Hoc opus illius, ut omnes convertat ad Deum Patrem. « Et præcedet eum ipse in spiritu et virtute Eliæ. » Non ait in anima Eliæ, sed in spiritu et virtute Eliæ. » Fuit in Elia virtus, et spiritus sicut in omnibus prophetis, et secundum dispensationem corporis in ipso quoque Domino

un peu plus loin, lorsqu'il a dit à Marie « L'Esprit-Saint surviendra en vous, et la vertu du Très-Haut vous couvrira de son ombre. » Ainsi l'esprit qui était en Jean, et la vertu qui était en lui, apparurent aussi en Jésus. Élie fut transporté au ciel; Jean devint le précurseur du Seigneur et mourut avant lui, afin d'aller annoncer aux enfers son avènement. A mon avis, le mystère de Jean s'accomplit toujours dans le monde. Quand naît un homme qui doit croire en Jésus-Christ, l'esprit et la vertu de Jean courent au-devant de son âme; ils préparent au Seigneur un peuple parfait, ils aplanissent les aspérités des cœurs, pour y faire des voies unies, ils redressent les sentiers « pour préparer au Seigneur un peuple parfait. » *Matth. i.* Or ce ne fut pas seulement à cette époque que les chemins furent aplanis et les sentiers redressés; aujourd'hui encore l'esprit et la vertu de Jean précèdent la venue de Notre-Seigneur et Sauveur. O grandeur des mystères de Dieu et de sa providence! Les anges marchent devant Jésus; les anges chaque jour montent ou descendent pour le salut des hommes, dans le Christ Jésus, *Joan. i.* auquel appartiennent la gloire et l'empire dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

HOMÉLIE V

Sur le mutisme de Zacharie. *Cap. I.*

Au moment où le prêtre Zacharie offrait

Salvatore : de quo post paululum ad Mariam dicitur : « Spiritus sanctus superveniet in te, virtus Altissimi obumbrabit tibi. » Spiritus ergo qui fuerat in Joanne, et virtus quæ in illo erat, in hoc quoque apparuit. Ille translatus est; hic vero Præcursor Domini fuit, et mortuus est ante eum, ut ad inferna descendens illius prædicaret adventum. Ego puto, quod sacramentum Joannis usque hodie expleatur in mundo. Quicumque crediturus est in Christum Jesum, præcurrit ante spiritus et virtus Joannis ad animam illius, et præparat Domino populum perfectum, et in cordis asperitatibus planas facit vias, et dirigit semitas, « parare Domino plebem perfectam » *Matth. i.* Non illo tantum tempore præparatae sunt viæ, et directæ semitæ, sed usque hodie adventum Domini Salvatoris spiritus Joannis virtusque præcedit. O magna mysteria Domini, et dispensationis ejus. Angeli præcurrunt Jesum; angeli quotidie aut ascendant, aut descendunt super salutem hominum, in Christo Jesu *Joan. i.* cui est gloria et imperium in sæcula sæculorum. Amen.

l'encens dans le temple, il est condamné au silence, sa langue est enchaînée, il ne peut plus parler que par signes, et il reste muet jusqu'à la naissance de Jean. A quoi tend cette histoire? Le silence de Zacharie, c'est le silence des prophètes chez le peuple d'Israël. Dieu ne leur parle plus d'aucune façon; la parole qui était au commencement en Dieu le Père, est passée à nous; et le Christ n'est pas silencieux pour nous; tandis qu'il continue de se taire pour eux; voilà la raison pour laquelle le prophète Zacharie garda le silence. Je dis : prophète, car il résulte clairement de son langage qu'il fut à la fois et prêtre et prophète. Mais que veut dire ce qui suit : « Il leur faisait des signes, et suppléait par des gestes, à la perte de sa voix? » A mon avis, cela désigne les œuvres faites sans la parole, c'est-à-dire, sans raison, et qui pour cela ne diffèrent pas des signes. Car quand les œuvres ont été précédées par la raison et la parole, on ne doit plus les tenir pour de simples signes puisqu'elles ont pour parure et pour ornement la parole et la raison. Lors donc que vous remarquerez dans la manière d'agir des Juifs, l'absence de parole et de raison, à ce point qu'il leur est impossible d'indiquer les motifs qui les font agir, vous pourrez dire que ce qui arriva à Zacharie était la figure de ce qui se réalise actuellement en eux. Leur circoncision, ressemble à un signe. Car si l'on ne peut donner la raison de la circoncision,

HOMILIA V.

De eo quod Zacharias obtulit. *Cap. I.*

Zacharias sacerdos, cum in templo offerret incensum, silentio condemnatur, et retinetur, immo tantum nutibus loquitur, et mutus usque ad ortum Joannis filii perseverat. Quo hæc tandit historia? Silentium Zachariæ silentium prophetarum est in populo Israel. Nequaquam loquitur eis Deus : et sermo qui a principio erat apud Patrem, Deus ad nos transiit, nobisque non tacet Christus : apud illos usque hodie silet; quamobrem et Zacharias propheta tacuit. Manifestissime ex sermonibus ipsius comprobatur, quod et propheta fuerit et sacerdos. Quid [Al. Qui] vult autem hoc quod sequitur : « Annuebat eis, et damnum vocis nutibus compensabat? » Ego puto talia esse opera absque sermone, quæ ratione nihil nutibus differunt. Ubi vero ratio et sermo præcesserit, et ita opus fuerit subsecutum, non debent existimari simplices nutus, qui ornantur sermone, aut ratione. Si igitur videris conversationem Judæorum sine ratione atque ser-

la circoncision n'est pas autre chose qu'un signe et une action muette. Leur Pâque et leurs autres solennités sont plus signes que réalités. Jusqu'aujourd'hui, le peuple d'Israël reste sourd et muet; et il ne peut se faire que ce peuple ne soit pas sourd et muet, qui a rejeté et repoussé la parole. Autrefois Moïse disait : « Pour moi, je suis *alogos* » *Exod. v. 12*, expression qui, bien que le Latin l'ait traduite autrement, peut se rendre par, « sans parole » ou « sans raison » et après avoir ainsi parlé, il recevait la raison et la parole qu'il avouait ne pas avoir auparavant. Or, avant de recevoir la loi, le peuple d'Israël était en quelque sorte muet, privé de la raison et de la parole; plus tard, il reçut le don de la parole en Moïse, qui en était la figure. Il ne reconnaît donc plus aujourd'hui, ce que reconnût alors Moïse, qu'il est muet et *alogos*; mais il indique par son silence et ses signes qu'il ne possède ni la parole ni la raison. Est-ce que vous ne voyez pas un aveu de leur folie dans ce fait qu'aucun d'eux ne peut donner la raison des ordonnances légales, et des enseignements des prophètes? Le Christ a cessé d'être au milieu d'eux; la parole les a abandonnés; et ce qu'écrivait Isaïe s'est accompli : « La fille de Sion restera abandonnée comme une tente dans une vigne, comme une

mone, ita ut non queant eorum quæ agunt, rationem reddere, intellige quod tunc in Zacharia præcessit, in imagine ipsius hucusque compleri. Circumcisio eorum nutibus similis est. Nisi enim circumcisionis ratio reddatur, nutus est circumcisio et opus mutum. Pascha et aliæ solennitates nutus magis sunt quam veritas. Usque hodie populus Israël surdus et mutus est : neque poterat fieri, ut non surdus esset et mutus, qui a se sermonem abjecerat. Et olim quidem Moyses loquebatur : « Ego autem *alogos* sum » *Exod. v. 12* : quod licet Latinus aliter expresserit, tamen proprie transferri potest, « absque sermone, » sive « ratione; » et postquam hoc ait, accepit rationem et sermonem, quem confessus fuerat se antea non habere. Populus autem Israël, priusquam legem acciperet, absque ratione et sermone quodam modo mutus erat : deinde accepit sermonem. cujus imago fuit Moyses. Iste igitur non confitetur modo, quod tunc confessus est Moyses, eo quod sit mutus et *alogos*; sed nutibus et silentio indicat se non habere sermonem, et non habere rationem, Nonne tibi videtur confessio esse stultitiæ, quando nullus eorum potest legalium præceptorum et prophetici vaticinii rationem reddere? Cessavit Christus esse in eis,

cabane dans un champ de concombres, comme une ville livrée au pillage. » *Isa. i.* Les Juifs délaissés, le salut est passé aux nations, pour exciter la jalousie des premiers. Mais quand nous considérons la conduite et les desseins secrets de Dieu, comment l'abandon d'Israël est devenu notre salut, nous devons prendre garde, s'il ont été rejetés à cause de nous, à ne pas nous exposer à de plus cruels châtimens, nous en faveur de qui les autres ont été délaissés; travaillons donc à nous montrer dignes de l'adoption de Dieu, de la miséricorde avec laquelle il nous a adoptés et réputés comme ses enfants dans le Christ Jésus, *Rom. xi*, auquel appartient la gloire et l'empire dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

HOMÉLIE VI.

Sur ces paroles : « Après avoir conçu, Elisabeth se tenait cachée » jusqu'à l'endroit où il est dit ; « Il sera grand. » *Cap. I.*

« Elisabeth ayant conçu, se tint cachée durant cinq mois, disant : c'est ainsi que le Seigneur en a usé envers moi, quand il m'a regardée pour me tirer de l'opprobre où j'étais devant les hommes. » Je me demande pour quel motif Elisabeth évita de se montrer en public, après s'être aperçue qu'elle était enceinte? Sa raison,

reliquit eos sermo, completum est illud quod in Isaia scribitur : « Relinquetur filio Sion sicut tabernaculum in vinea, et sicut custodia in cucumerario, ut civitas quæ expugnatur » *Isai. i.* Quibus relictis, salus translata est ad nationes, ut illi concitentur ad zelum. Intuentes ergo dispensationem at arcanum Dei, quomodo Israël abjectus sit in salute nostra, cavere debemus, ne forte et illi nostri causa ejecti sint, et nos majori supplicio dignissimus, propter quos et alii derelicti sunt, et nos nihil dignum adoptione Dei et ejus clementia fecerimus, qua adoptavit nos, et in suos filios reputavit, in Christo Jesu *Rom. xi* : cui est gloria et imperium in sæcula sæculorum, Amen.

HOMILIA VI.

De eo quod scriptum est : « Cum autem concepisset Elisabeth, abscondebatur se : usque ad eum locum ubi ait : « Hic erit magnus. » *Cap. I.*

« Quando concepit Elisabeth, abscondebatur se mensibus quinque, dicens : Quia sic mihi fecit Dominus in diebus, quibus respexit auferre opprobrium meum in hominibus. » Quæro quam ob causam postquam intellexit se esse prægnantem, publicum declinarit? Ni fallor, hoc est etiam

si je ne me trompe, en est que les personnes mariées, n'ont pas en tout temps liberté de se voir charnellement, et qu'il y a des moments où ils s'abstiennent de l'acte du mariage. Quand les époux sont parvenus à un âge avancé, il est singulièrement honteux pour eux d'obéir aux exigences de la passion, d'être esclaves de la chair, toutes choses, qui bien que licites en elles-mêmes semblent néanmoins leur être interdites par la volonté de Dieu, à cause des soins que réclame leur corps et de leur vieillesse. Et ainsi cette femme, qui cependant ne s'était encore une fois unie charnellement à son mari, qu'à la parole de l'ange et pour seconder les desseins de Dieu, rougissait d'avoir fait, elle vieille, presque décrépète, ce qui semble uniquement œuvre de jeunesse. Voilà pourquoi elle se cachait pendant cinq mois; non pas pendant neuf mois jusqu'au temps de sa délivrance; mais pendant cinq mois, jusqu'à ce que Marie ait conçu à son tour. Car lorsque celle-ci eut conçu, qu'elle vint la visiter, et que la voix qui la salvait frappa son oreille, l'enfant tressaillit de joie dans le sein d'Elisabeth, et toute remplie du Saint-Esprit, elle prophétisa et tint le langage que rapporte l'Évangéliste : « Et le bruit de ces merveilles se répandit dans tout le pays des montagnes. » Aussitôt en effet que le bruit se répandit qu'elle portait un prophète dans son sein, et que le fruit que la Vierge renfermait dans ses entrailles était quelque chose de supérieur à l'homme, elle ne se cacha plus,

quod hi qui nuptiis copulati sunt, non omne tempus coitus liberum inter se habent; sed est tempus quando recedant ab opere nuptiarum. Si enim vir senex fuerit et mulier anus, pudoris est maximi servire eos libidini, servire conjugio, quæ vel curæ corporis et senectæ esse Dei videntur voluntate sublata; hæc autem, quæ ad sermonem angeli et dispensationem Dei rursus fuerat viro copulata, erubescat [*Al. erubescerat*] quod anus et pene decrepita ad opus juvenum revertisset. Unde et abscondebatur se mensibus quinque; non usque ad nonum mensem, donec partus ingrueret; sed usquequo conciperet Maria. Quando enim illa concepit, et venit ad eam, et facta est salutatio in aures ejus, exsultavit in gaudio infans in utero Elisabeth, et prophetavit Spiritu sancto plena et locuta est quæ evangelicus sermo describit : « Et diffamata sunt super omnem montanam verba hæc, » Quando enim in populo rumor egressus est habere eam in utero prophetam, et aliquid majus esse homine qui gestabatur a Virgine, tunc non absconditur, sed tota libertate se prodit, et exultat se habere præcursorem in utero Salvatoris.

mais elle se montra en public et sans aucune crainte, et se félicita toute joyeuse de posséder dans son sein le précurseur du Sauveur. Après avoir fait ce récit, l'Écriture raconte, que « le sixième mois de la grossesse d'Elisabeth, l'ange Gabriel fut envoyé de Dieu en une ville de Galilée, appelée Nazareth, à une vierge, qui était mariée à un homme de la maison de David, nommé Joseph; et cette Vierge s'appelait Marie. » En y réfléchissant, je me demande pourquoi Dieu, après avoir décidé que le Sauveur naîtrait d'une Vierge, n'a pas fait choix d'une jeune fille sans époux, mais en a choisi plutôt une qui était déjà mariée; en voici la raison, si je ne me trompe. Il fallait que le Sauveur naquit d'une Vierge qui non seulement serait mariée, mais encore, comme l'écrit saint Matthieu, habiterait déjà avec son époux, sans avoir toutefois avec elle de rapports charnels, *Matth. I*, pour qu'elle ne fut pas exposée à paraître déshonorée publiquement, dès qu'on apercevrait en elle, vierge des signes infaillibles de grossesse. J'ai trouvé sur ce sujet des réflexions exprimées dans un magnifique langage, dans la lettre d'un martyr; je veux parler d'Ignace, second évêque d'Antioche après saint Pierre, lequel fut pendant une persécution, condamné aux bêtes dans la ville de Rome. La virginité de Marie, dit-il, resta cachée au prince de ce monde; cachée à cause de Joseph; cachée à cause de son mariage; cachée parce qu'elle passait pour avoir un mari.

Deinde Scriptura commemorat, quod « mense sexto conceptus Elizabeth missus sit angelus Gabriel a Deo in civitatem Galilææ, cujus nomen Nazareth, ad Virginem desponsatam viro, cui nomen Joseph de domo David, et nomen Virginis, Maria. » Rursus in mea mente volvens quæro, quare Deus cum semel Salvatorem judicaret nasci ex virgine, non elegit puellam absque sponso, sed eam potissimum quæ jam fuerat desponsata. Et nisi fallor, hæc causa est. Debuit de ea virgine nasci, quæ non solum sponsum haberet; sed ut Matthæus scribit, jam viro tradita fuerat, licet eam vir necdum nosset *Matth. I*, ne turpitudinem virginis habitus ipse monstraret, si virgo videtur utero tumentis. Unde eleganter in cujusdam martyris epistola scriptum reperi; Ignatium dico episcopum Antiochæ post Petrum secundum, qui in persecutione Romæ pugnavit ad bestias : Principem sæculi hujus latuit virginitas Mariæ, latuit propter Joseph, latuit propter nuptias, latuit quia virum habere putabatur. Si enim non habuisset sponsum, et ut putabatur, virum, nequaquam potuisset principi